

Communiqué de presse

Nantes, le 10/07/2014

5 commerçants du Vignoble nantais sélectionnés pour la 1^{ère} étape du concours « Mon commerce a des idées »

La CCI Nantes St-Nazaire souhaite mettre en avant l'originalité dont font preuve les commerçants grâce à un tout nouveau dispositif : « Mon commerce a des idées ». La 1^{ère} étape du concours se déroule dans le vignoble nantais où 5 commerces ont été nominés. 1 lauréat sera distingué le 17 juillet prochain pour son initiative et sa créativité.

Un concours pour récompenser l'originalité des commerces

« Mon commerce a des idées » est un concours, lancé par la CCI Nantes St-Nazaire, qui récompense l'initiative et l'originalité des commerçants. Un jury aura la charge de désigner 2 commerçants particulièrement innovants parmi une sélection de candidats.

De mars à mai, la CCI Nantes St-Nazaire a identifié des commerces du Vignoble nantais pouvant participer à l'opération selon les critères suivants :

- Le caractère novateur / différentiateur (l'originalité du projet)
- L'utilité opérationnelle (réponse au besoin du client / amélioration de l'organisation)
- Le caractère transférable (dispositif adaptable à d'autres commerçants)
- Les indicateurs de performance commerciale (augmentation du chiffre d'affaires / satisfaction de la clientèle)
- La prise de risque pour le commerçant

En mai et juin ont été organisées des rencontres entre les commerçants et les conseillers CCI. A l'issue de ce processus, **5 candidats ont été sélectionnés** et feront l'objet d'une visite de la part du jury le 11 juillet prochain :

- **La Boucherie/traiteur Billard** – La Chapelle Basse Mer
- **La Boulangerie Mellerin** – Mouzillon
- **Le Jardin d'Emile** – Clisson
- **La Fleuriste Natura** – Vallet
- **Abibo** – Vallet

Le lauréat de l'opération sera récompensé officiellement le 17 juillet prochain au sein de son commerce.

L'innovation, la clé du développement des commerces

Les commerces représentent aujourd'hui 33.25% des entreprises sur le département de la Loire-Atlantique et sont au cœur du dynamisme des villes. Parce que les commerces sont le poumon des communes et permettent à celles-ci de se développer, la CCI Nantes St-Nazaire a placé au centre de ses priorités l'accompagnement et le développement des commerces ruraux et urbains.

Cependant, il n'est pas toujours simple de concurrencer l'achat sur internet qui s'est largement accru ces dernières années. C'est pourquoi il est essentiel pour les commerçants de faire preuve d'initiative et d'originalité afin de montrer à la clientèle tout l'intérêt de venir en boutique. Le principal objectif des commerçants est de créer du trafic dans leur magasin et la CCI Nantes St-Nazaire est là pour les soutenir dans cette démarche en valorisant le travail fait en ce sens.

C'est dans cet esprit que la CCI Nantes St-Nazaire initie le dispositif « Mon commerce a des idées » dont la 1^{ère} étape a lieu dans le vignoble nantais avant de se poursuivre sur l'ensemble du département de Loire Atlantique.

Contact presse : Marie Le Saint, T. 02 40 44 60 82, M. 06 12 25 21 98, m.lesaint@nantesstnazaire.cci.fr
@MarieLeSaint1



Siège : Centre des Salorges - 16, quai Ernest Renaud - CS 90517 - 44105 Nantes Cedex 4

Hôtel Consulaire - 35, avenue du Général de Gaulle - CS 70405 - 44602 Saint-Nazaire Cedex

T. 02 40 44 60 00 - F. 02 40 44 60 90 - Ets public - N° SIREN 130 008 105 - APE 9411 Z - www.NantesStNazaire.cci.fr